

Josselyne ALESSANDRIA

Mathieu RONDONY

Notaires Associés

ATTESTATION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Mathieu RONDONY Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Josselyne ALESSANDRIA et Mathieu RONDONY, Notaires Associés », titulaire d'un Office Notarial à PERPIGNAN (Pyrénées-Orientales), 200 rambla Hélios – Tecnosud 2, le 27 décembre 2022 il a été constaté la VENTE,

Avec la participation de Maître Xavier DOAT, notaire à LAROQUE-DES-ALBERES, assistant l'acquéreur,

Par :

La Société dénommée **SAS HECTARE**, Société par actions simplifiée au capital de 35100000,00 €, dont le siège est à CLAPIERS (34830), CLOS DES CHANTERELLES, identifiée au SIREN sous le numéro 351338660 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER.

Au profit de :

Monsieur Philippe Gérard Marcel **FRENAIS**, responsable de secteur, et Madame Sophie Marie Florence **ROUSSIN**, responsable de formation, demeurant ensemble à ELNE (66200) 10 Rue des Blanqueries.

Monsieur est né à LE MANS (72000), le 21 février 1961,

Madame est née à CAHORS (46000), le 19 août 1963.

Quotités acquises :

Monsieur Philippe FRENAIS et Madame Sophie ROUSSIN acquièrent la pleine propriété du **BIEN** objet de la vente pour le compte de leur communauté.

IDENTIFICATION DES BIENS

A LAROQUE-DES-ALBERES (PYRÉNÉES-ORIENTALES) 66740 Riba d'Asés,

Un terrain à bâtir

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
AH	121	RIBA D'ASES	00 ha 07 a 00 ca

Lotissement

Le **BIEN** forme le lot numéro 2 du lotissement dénommé "LE 9".

Le lotissement a été autorisé par un arrêté délivré par Monsieur le Maire de la commune de LAROQUE DES ALBERES en date du 19 février 2019, portant le numéro PA 66093 18 A0001.

Un permis d'aménager modificatif, portant sur l'ajout d'une nouvelle convention de Projet Urbain Partenarial (PUP) en lieu et place de la précédente convention, pour la réalisation d'un tourne à gauche sur la route départementale, a été délivré par le Maire de la commune de LAROQUE DES ALBERES le 19 juillet 2022 sous le numéro PA 66093 18 A0001 M01.

PROPRIETE JOUISSANCE

L'**ACQUEREUR** est propriétaire du **BIEN** à compter du jour de la signature.

SUCCESEURS DE
FRANÇOIS CADENE
JEAN RONDONY
JACQUES RONDONY

ETUDE FERMEE LE SAMEDI

PARKING GRATUIT



2553955


Notaires

office.rondonyalessandria@notaires.fr

200 rambla Hélios – Tecnosud 2 – 66100 PERPIGNAN

Tél. : 04.68.34.42.24 – <http://rondonyalessandria.notaires.fr>

Il en a la jouissance à compter du même jour par la prise de possession réelle, les parties déclarant que le **BIEN** est entièrement libre de location ou occupation et encombrements quelconques.

PRIX

La vente est conclue moyennant le prix principal de CENT SOIXANTE-DIX-NEUF MILLE NEUF CENTS EUROS (179 900,00 EUR).

Ce prix s'entend taxe sur la valeur ajoutée sur la marge comprise.

Le montant de la taxe sur la valeur ajoutée sur marge fourni par le **VENDEUR** s'élève à TREIZE MILLE DEUX CENT TRENTE-DEUX EUROS (13 232,00 EUR).

Le prix hors taxe sur la valeur ajoutée sur la marge s'élève à CENT SOIXANTE-SIX MILLE SIX CENT SOIXANTE-HUIT EUROS (166 668,00 EUR).

Ce prix a été payé comptant et quittancé à l'acte.

EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

**FAIT A PERPIGNAN (Pyrénées-Orientales)
LE 27 DÉCEMBRE 2022**

Maître Mathieu RONDONY

Fait à PERPIGNAN

Le 27 décembre 2022

